



Situation céréalière française

Campagne 2009/2010

Production céréalière 2009/10

69,8 Mt dont 36,5 Mt de blé tendre

Fabrication d'aliments composés

5,3 Mt de blé tendre, 2,6 Mt de maïs et 1,7 Mt d'orge

Les derniers bilans de FranceAgriMer réduisent le stock de report du blé tendre à 2,7 Mt conséquence à la fois du dynamisme des exportations et d'une appréciation plus optimiste des utilisations intérieures. Toutefois le stock de report des quatre principales céréales, devrait dépasser les 9 Mt (contre 7,1 Mt la campagne précédente) en raison d'un stock d'orge particulièrement lourd, de l'ordre de 3,5 Mt.

BILANS FRANÇAIS

> Blé tendre : collecte en augmentation par rapport à 2008/09

La production de blé tendre pour 2009 est estimée à plus de 36,5 Mt, en baisse de 1,4 % par rapport à 2008. Malgré ce recul, la collecte devrait progresser et dépasser les 32,3 Mt à la suite de la commercialisation, durant la pré-

Bilan blé tendre

Milliers de tonnes	2009/2010		2008/2009	
	Prév. Mai	Prov. Mai	Prév. Mai	Prov. Mai
Stock initial	3 096		2 685	
Collecte	32 358		32 165	
Autres	260		368	
Total ressources	35 714		35 219	
Utilisations intérieures	15 639		14 667	
- dont FAB	5 300		5 221	
Exp.ort. Grains	16 465		16 466	
- Union européenne	6 850		6 762	
- Pays-Tiers (y.c. A.A*)	9 500		9 587	
Exp.ort. Farines	870		991	
Total exportations	17 335		17 456	
Stock final	2 741		3 096	

* AA : aide alimentaire

Source : FranceAgriMer

sente campagne, de marchandises issues de la récolte 2008 et stockées à la ferme.

> Céréales secondaires : collecte de maïs à plus de 13,5 Mt

Le niveau de production des orges, estimé à près de 13 Mt, est exceptionnel. Cette récolte est la conséquence de la hausse des surfaces (+ 4,6 %) d'une campagne sur l'autre maïs aussi d'un rendement national record évalué à 69,2 q/ha. La collecte devrait approcher les 10,7 Mt.

A l'inverse, l'estimation de production de maïs est en baisse par rapport à 2008 (- 3 %). Elle est évaluée à près de 15,2 Mt. Ce niveau de production devrait permettre de collecter quelque 13,5 Mt.

> Prix des céréales

Les prix du blé tendre et du maïs ont poursuivi leur progression durant le mois d'avril et le début du mois de mai. Pour le blé tendre, la demande soutenue à l'export, des problèmes logistiques (grève des bateliers dans le Nord et l'Est de la France, grève à la SNCF, transport routier saturé...) ainsi que la chute de l'euro face au dollar entraînent les cours à la hausse.

ORGE :

prix départ
Eure-et-Loir à
89 €/t (base
juillet) à la mi-mai

Mi-mai, on cote ainsi 120 €/t (base juillet) pour le FCW1 rendu Rouen. Il en va de même pour le maïs ; le rendu Bordeaux ressort à 136 €/t (base juillet) contre 128 €/t mi avril. En ce qui concerne les orges, le niveau exceptionnel des ressources et la lourdeur du stock de report attendu pèsent toujours sur les cours. Ainsi, les prix de l'orge n'évoluent guère. Ils se consolident autour de 96 €/t rendu Rouen (base juillet).

> Alimentation du bétail : plus de blé tendre

Les fabrications d'aliments au cours des neuf premiers mois de la campagne ont diminué de 1,3 % par rapport à juillet 2008/mars 2009. Cette baisse touche l'ensemble des productions, mais de façon inégale (bovins - 8,2 %, porcins - 4,8 % et volailles - 0,5 %). Dans ce contexte, les utilisations des trois grandes céréales par les fabricants d'aliment du bétail au cours de la campagne 2009/10 sont estimées à 9,6 Mt contre plus de 10,3 Mt en 2008/09. Au vu des chiffres de mise en œuvre de céréales pour la fabrication d'aliments depuis le début de la campagne, les prévisions d'incorporation de blé tendre sont réajustées de 0,1 Mt à 5,3 Mt, soit un niveau supérieur à celui de la campagne précédente (5,2 Mt). Les cours du maïs sont, depuis le début de la campagne, plus élevés que ceux des céréales concurrentes. Ils pénalisent donc l'utilisation de cet article dans les formulations. Les mises en œuvre de maïs par les fabricants d'aliments du bétail restent évaluées à 2,6 Mt (- 25,2 % par rapport à la campagne 2008/09). Enfin, les incorporations d'orge restent estimées à 1,7 Mt (contre 1,6 Mt en 2008/09). Les prix de l'orge demeurent, en effet, nettement inférieurs à ceux des deux autres grandes céréales. Ce chiffre est proche des limites techniques d'incorporation. Le record d'utilisation d'orge par le secteur de la fabrication industrielle d'aliments du bétail - 2 Mt a été atteint en 2003/04, mais dans un contexte très particulier marqué par une sécheresse sévère.

> Exports 2009/10 : bonnes perspectives pour les livraisons de blé tendre et maïs

Les expéditions totales de blé tendre devraient être proches de celles de la campagne précédente. Les prévisions de ventes vers l'Union européenne sont évaluées à près de 6,9 Mt (+ 1,3 % par rapport à 2008/09) et celles vers les pays tiers sont estimées à 9,5 Mt au vu du dynamisme des exports vers le Maghreb, le Yémen et l'Afrique subsaharienne (principalement en raison des faibles exportations de l'Argentine). On prévoit désormais 9,5 Mt d'exportation de blé tendre grain vers les pays tiers, soit 0,3 Mt de plus que la prévision d'avril. Le volume des opérations vers les pays tiers est maintenant proche des 9,6 Mt de la campagne précédente.

Les prévisions de ventes d'orge vers l'Union européenne sont revues à la hausse et sont dès lors supérieures au niveau de l'année dernière à près de 4,2 Mt (contre un peu plus de 4 Mt). Les exportations en direction des pays tiers sont révisées à la hausse à 0,7 Mt. La Chine demeure la clé du poste export. Le nouvel objectif est toutefois très éloigné des performances de la campagne passée (1,2 Mt).

Les expéditions de maïs vers l'Union européenne devraient fortement progresser par rapport à 2008/09 (+ 13 %). Le recul de la production européenne a favorisé l'origine française. En ce qui concerne les marchés de la péninsule ibérique, l'arrivée des maïs argentins et brésiliens pourrait concurrencer le maïs français via les importations à droits de douane réduits (abatimento) mais la baisse de l'euro renchérit mécaniquement le coût des marchandises importées. Vers les pays tiers, les prévisions de ventes des maïs français sont envisagées à plus de 0,3 Mt, au vu des embarquements déjà réalisés durant la période juillet-avril. Ceci ne représente qu'un peu plus du quart des certificats d'exportation délivrés dans l'Union européenne. Les autres pays exportateurs sont dans l'ordre la Roumanie, la Hongrie et la Bulgarie.

**PRÉVISIONS
D'EXPORT DE BLÉ
TENDRE 2009/10 :**
9,5 Mt

Bilan maïs

Milliers de tonnes	2009/2010		2008/2009	
	Prév. Mai	Prov. Mai	Prév. Mai	Prov. Mai
Stock initial	2 342	2 172		
Collecte	13 507	13 524		
Importations	350	348		
Total ressources	16 199	16 044		
Utilisations intérieures	5 020	5 876		
- dont FAB	2 600	3 478		
Exports Grains	7 135	6 339		
- Union européenne	6 635	5 873		
- Pays Tiers	350	315		
Export. Produits	1 485	1 487		
Total exportations	8 620	7 826		
Stock final	2 559	2 342		

Source : FranceAgriMer

Bilan orges

Milliers de tonnes	2009/2010		2008/2009	
	Prév. Mai	Prov. Mai	Prév. Mai	Prov. Mai
Stock initial	1 576	718		
Collecte	10 681	9 908		
Importations	30	37		
Total ressources	12 287	10 663		
Utilisations intérieures	2 747	2 589		
- dont FAB	1 700	1 618		
Export. Grains	4 915	5 270		
- Union européenne	4 190	4 033		
- Pays Tiers	700	1 215		
Export. Produits	1 130	1 228		
Total exportations	6 045	6 498		
Stock final	3 495	1 576		

Source : FranceAgriMer

PRIX PAYÉS AUX PRODUCTEURS

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

Prix payés aux producteurs

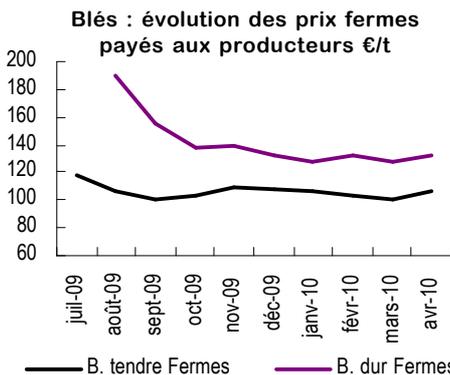
En €/t	avr-10		avr-09	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	105	106	131	116
Blé dur	172	132	208	172
Orge mouture	82	80	115	83
OBH*	100	83	158	92
OBP**	100	87	153	102

*OBH : Orge Brassicole d'Hiver
 **OBP : Orge Brassicole de Printemps
 Source : FranceAgriMer

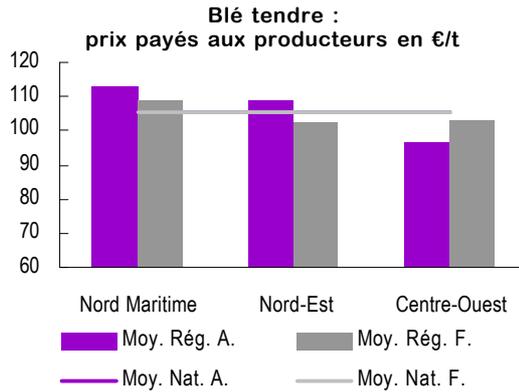
A l'approche de la fin de campagne, les prix des céréales payés aux producteurs connaissent enfin une embellie. Tous les prix fermes relevés en avril ont en effet progressé. Les augmentations les plus remarquables ont concerné le triticale (+ 10 %) et l'avoine (+ 12 %) et les plus faibles, les orges. Les prix payés pour le maïs demeurent équivalents à ceux de la campagne précédente, mais l'avoine et le blé dur enregistrent toujours une décote de l'ordre de - 25 %. Pour le blé tendre, les orges fourragères et le triticale, le recul est à présent inférieur à - 10 %. En moyenne, les prix actuels en achats fermes sont en baisse de - 55 % à ceux de 2007/08 et de - 33 % à ceux de 2006/07, mais sont relativement proches de ceux de 2005/06, voire supérieurs de + 10 % sur le blé tendre et le maïs.

> Blé tendre

Depuis septembre, les prix d'achat en modalité d'acompte et en ferme sont quasiment équi-



Source : FranceAgriMer



Source : FranceAgriMer

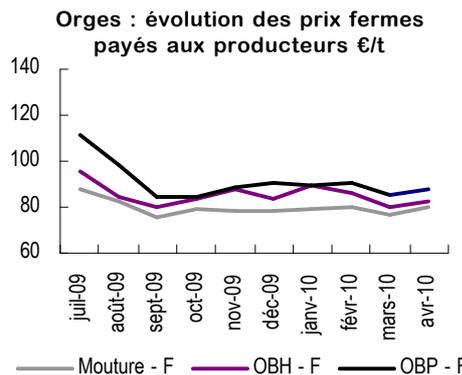
valents. C'est le cas une nouvelle fois ce mois-ci, avec un prix ferme moyen de 106 €/t pour un prix d'acompte moyen de 105 €/t. L'acompte demeure important, puisqu'il rassemble encore 40 % des transactions. Comme les mois précédents, les disparités de prix interrégionales restent plus importantes sur cette modalité d'achat, avec un écart maximum relevé entre le Nord Maritime (113 €/t) et le Centre-Ouest (97 €/t). Sur les prix fermes, l'intervalle maximum concerne toujours le Nord-est (102 €/t) et le Nord Maritime (109 €/t).

> Blé dur

Les augmentations relevées en avril sur les prix payés en blé dur, tant en achat d'acompte qu'en achat ferme, ont permis de retrouver les niveaux de prix de février, après les baisses enregistrées en mars. Ainsi, en modalité d'achat ferme, soit pour 96 % des transactions, la tonne s'est, comme en février, échangée autour de 132 €/t. Sur le prix d'acompte, la correction à la hausse de ce mois a permis de repasser à 172 €/t.

> Orges

Sur les orges, les augmentations relevées sur les prix fermes en avril ont été très modérées. Les prix d'acompte n'ont pas évolué voire ont légèrement reculé pour les orges brassicoles de printemps. Le prix ferme des orges fourragères retrouve ainsi son niveau de février, soit 80 €/t. La part des transactions réalisées en acompte s'est à nouveau réduite. Elle est à présent minoritaire pour les orges de mouture



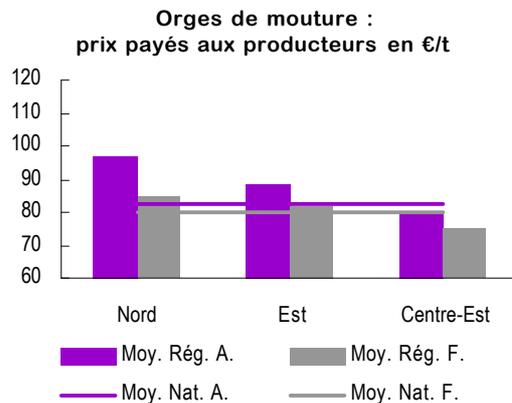
Source : FranceAgriMer

REDRESSEMENT DES PRIX

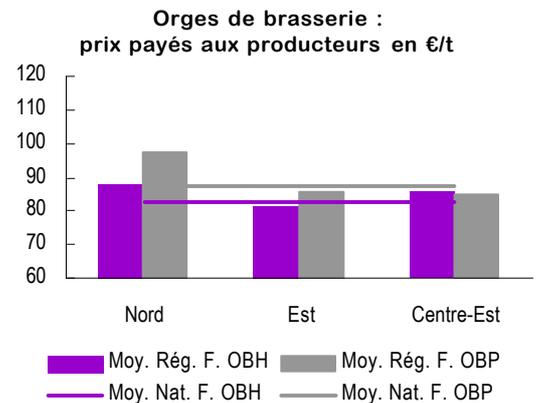
BLÉ TENDRE :
106 €/t en ferme

BLÉ DUR :
oscille autour de
130 €/t en ferme
depuis décembre

**ORGES
FOURRAGÈRES :**
80 €/t en ferme



Source : FranceAgriMer



Source : FranceAgriMer

MAÏS :
116 €/t en ferme

**AVOINE
ET TRITICALE :**
+ 8 €/t en ferme

(1/3 des achats), alors que pour les orges brassicoles de printemps, les deux modalités sont représentées à parts égales. En revanche, les orges brassicoles d'hiver restent la seule espèce pour laquelle les achats d'acompte sont encore majoritaires (plus de 70 % des achats). Sans changement, au niveau régional, les prix des orges de mouture les plus élevés restent, comme traditionnellement, relevés dans le Nord et les plus faibles, dans le Centre-Est. L'écart entre ces deux régions atteint 10 €/t sur les prix fermes (de 75 €/t à 85 €/t) et 17 €/t sur les prix d'acompte (de 80 à 97 €/t).

> Maïs

A 116 €/t, le prix d'achat ferme du maïs se maintient au niveau des prix de 2008/09. Sur les prix d'acompte, les prix restent inférieurs de - 10 %, à 105 €/t, en léger recul sur le mois (- 3 %). Cette modalité a rassemblé 13 % des transactions. A l'échelle régionale, les prix relevés s'échelonnent de 117 €/t (Sud-ouest et Centre-Ouest) à 125 €/t (Est).

> Avoine et Triticale

L'avoine et le triticale profitent enfin d'une amélioration significative. En hausse de + 8 €/t, le prix ferme de l'avoine se rétablit à 73 €/t et celui du triticale à 93 €/t. Pour l'avoine, le recul par rapport aux prix de 2008/09 s'est donc encore amenuisé, passant de - 35 % en février, à - 30 % en mars et - 25 % en avril. Pour le triticale, cet écart est passé de - 20 % en février à - 9 % en avril. L'acompte a rassemblé 13 % des transactions pour le triticale et 17 % pour l'avoine. Pour les deux espèces, le prix d'achat moyen en modalité d'acompte s'est également nettement amélioré puisqu'il a atteint 85 €/t (contre seulement 69 €/t en mars pour l'avoine et 76 €/t pour le triticale).

En €/t	avr-10		avr-09	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	105	116	118	116
Avoine	85	73	110	97
Triticale	85	93	78	101

Source : FranceAgriMer

Rappel des régions enquêtées selon l'espèce :

- Blé tendre : Nord-Pas de Calais, Picardie, Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.
- Blé dur : Centre, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon et Provence Alpes-Côte d'Azur.
- Orges : Nord-Pas de Calais, Picardie, Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté et Centre.
- Maïs : Aquitaine, Lorraine, Alsace, Pays de la Loire, Centre, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées.
- Avoine : Centre, Bretagne, Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie, Pays de la Loire, Bourgogne et Franche-Comté.
- Triticale : Centre, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Bretagne et Pays de la Loire.

Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales achetées par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Son objectif est de fournir un indicateur mensuel des tendances de prix à la production complémentaires des cotations.

Au 15 de chaque mois, les services régionaux de FranceAgriMer relèvent les prix pratiqués au sein d'un panel de 122 collecteurs représentatifs des principales régions productrices. Il s'agit de prix rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et annoncés avant déduction des frais de séchage pour le maïs.

Deux types de prix sont relevés : un prix ferme (fixe par définition) et un prix d'acompte moisson auquel viennent s'ajouter d'éventuels compléments en cours de campagne (excepté les compléments versés après la campagne - il ne s'agit donc pas d'un prix moyen).

Les prix régionaux et nationaux résultent de moyennes pondérées par les tonnages collectés (provenant des déclarations mensuelles de collecte de FranceAgriMer).

Sources principales : Prix à la production : Enquête mensuelle des services régionaux de FranceAgriMer - **Prix d'achat à l'intervention :** CGE/DG-Agri - **Prix de marché départ zones de production :** La dépêche Agricole et Commerciale - **Prix de marché rendu zones portuaires :** Marché des céréales (FranceAgriMer) - La dépêche Agricole et Commerciale.

Directeur de la publication : Fabien Bova - Rédaction : D. Brulé - dominique.brule02@franceagrimer.fr - T. Champagnol - thibaut.champagnol@franceagrimer.fr - réalisation : direction de la communication et de l'information / Studio PAO - Impression : atelier d'impression de l'Arboreal - **Fin de rédaction : 17 mai 2010**

© FranceAgriMer 2010 - ISSN 1773-3138 - **FranceAgriMer** 12, rue Henri Rol-Tanguy TSA 20002 - 93555 Montreuil sous-Bois cedex -

Contact/presse : L. Gibert - Tél : 01.73.30.34.05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr - V. Nicolet - Tél : 01.73.30.22.54 - virginie.nicolet@franceagrimer.fr